



**DDI DDT(M) - DDPP
DDCS - DDCSPP**

UNSA Fonction Publique 21 Rue Jules Ferry 93177 Bagnolet CEDEX
01 48 18 88 29 • unsa-fp@unsa.org • www.unsa-fp.org



Paris, le 10 mars 2021

Déclaration liminaire CHSCT - DDI du 10 mars 2021

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

La situation sanitaire de la France est toujours inquiétante et la circulation active des variants du virus SARS-CoV2 sur les différents territoires est préoccupante.

Depuis le début de cette pandémie, l'UNSA demande qu'une réflexion complète, tant sur le plan quantitatif que qualitatif, soit menée. Pour l'UNSA, il est urgent de tirer bénéfice des bonnes pratiques, mais également de tirer des enseignements du passé et d'éviter de reconduire les mauvais comportements à l'avenir. Nous pourrions ainsi citer l'exemple de la doctrine du non-port du masque en début de pandémie.

Depuis un an maintenant, nos habitudes de travail ont été bouleversées et nous avons dû nous adapter au gré des annonces gouvernementales, de confinement complet en couvre-feu. A ce jour, le télétravail est la norme pour l'UNSA ; il est primordial que ce nouveau mode opératoire soit valorisé et que les moyens mis en œuvre permettent de remplir sereinement nos missions. Une réflexion globale sur ce point doit être menée afin de revoir les collectifs de travail, le management, le droit à la déconnexion...

Face à cette situation pandémique, le stress en milieu professionnel est exacerbé. Les agents sont de plus en plus isolés et nous sommes fréquemment sollicités pour des problèmes de RPS. Nous devons prendre conscience de l'augmentation des dégradations des conditions de travail et de qualité de vie au travail afin de trouver rapidement des solutions d'améliorations dans ce contexte sanitaire qui risque de se prolonger encore cette année. D'autant qu'en plus de la crise sanitaire, les personnels se trouvent face à une réforme d'ampleur avec l'organisation territoriale de l'État : une superposition supplémentaire dans le mille-feuille déjà bien épais du stress.

Les personnels en situation de handicap sont également très fragilisés : l'UNSA demande un focus sur leurs conditions actuelles de travail en cette période de chaos sanitaire.

L'UNSA demande depuis le début de cette crise que soit étudiée la possibilité de mettre à disposition des masques FFP2 pour certaines missions exercées au plus près du public, comme c'est le cas pour les inspecteurs du permis de conduire mais aussi pour les agents en poste aux frontières pour ne citer que quelques exemples. Certains épidémiologistes revoient leurs positions face à l'apparition des nouveaux variants en préconisant l'usage du FFP2, notamment en situation de co-voiturage.

Concernant la politique vaccinale, il est apparu dans les médias depuis quelques temps la possibilité pour les médecins du travail de pouvoir pratiquer la vaccination. Nous savons qu'une réflexion est en cours au niveau gouvernemental pour que la fonction publique ait également cette potentialité. À l'UNSA, nous nous interrogeons sur la méthode qui serait retenue et sur la garantie du secret médical qui entourerait cette action.

Pour ce qui concerne les agents effectuant des missions de contrôle et les IPCSR, les conditions d'exercice sont en mode dégradé du fait d'absence de lieux de restauration, de disponibilité de cabinets d'aisance et de douches.

Tous ces sujets primordiaux ne doivent pas nous éloigner de la feuille de route que nous avons élaborée en début de mandat et que nous avons reconduite en ce début d'année. De grands chantiers nous attendent, ouverts les années précédentes comme celui de la prévention des violences sexuelles et sexistes, la lutte contre le harcèlement au sein de nos unités de travail.

À l'UNSA, nous constatons une hausse des demandes d'aides au sein de notre organisation. Les collègues se trouvant plus isolés sont plus exposés à ces risques. Il est temps qu'un plan d'actions avec un calendrier précis soit mis en place dans les différentes structures. Le « jeu » élaboré en groupe de travail et qui a dû être déployé au niveau des départements pourrait être vecteur de nouveaux liens sociaux même de manière dématérialisée.

Autre sujet, plus qu'important en ces temps bouleversés, c'est celui de la médecine de prévention. Certaines conventions ont été dénoncées en fin d'année dernière. Ce sont maintenant les secrétariats généraux communs qui ont en charge le dossier RH et, de ce fait, qui sont en première ligne pour traiter ce sujet. Malheureusement, la vague d'experts promise avec la création de cette nouvelle entité n'est pas au rendez-vous et comme le dit Jean de la Fontaine, nos structures s'en trouvent fort dépourvues. Pour l'UNSA, ce CHSCT doit rapidement apporter des solutions aux départements et mettre à disposition des équipes pluridisciplinaires sur tout le territoire, afin d'éviter des trous dans la raquette et permettre un maillage territorial complet.

De même, de nombreuses commissions de réforme continuent de se tenir en présentiel malgré les recommandations et injonctions ministérielles. Pour l'UNSA, cette pratique est inadmissible car elle pénalise les agents en augmentant leur potentiel « risques ». Beaucoup de nos élus hésitent à faire le déplacement ou n'ont pas les moyens de le faire pour accompagner les collègues. Nous dénonçons cette pratique et nous vous demandons que celle-ci cesse afin que les réunions se tiennent en audio ou visio.

Merci de votre attention.